



OFFRE D'EMPLOI

Conseiller(ère) pédagogique Difficulté d'apprentissage au secondaire Ressource régionale

- Entrée en fonction le 1^{er} juillet 2023
- 35 heures/semaine
- Télétravail et déplacements fréquents sur le territoire de la région 03-12
- Salaire de 27,08 \$ à 50,39\$ de l'heure

VOTRE RÔLE

L'emploi de professionnel en accompagnement difficultés d'apprentissage scolaire au secondaire vise à soutenir et accompagner les milieux scolaires dans l'implantation et la consolidation de pratiques pédagogiques inclusives et organisationnelles probantes. La tâche comporte des fonctions de rôle-conseil, de formation et d'accompagnement auprès des enseignants, des orthopédagogues et des conseillers pédagogiques œuvrant au primaire et au secondaire en milieux spécialisés ou réguliers. Il comporte également des fonctions de recherche et de développement relativement aux approches différenciées et inclusives et ce, en concertation avec l'équipe actuelle des ressources régionales de la région 03-12.



VOTRE PROFIL

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en éducation.
- Connaissance avancée des différents aspects du Programme de formation de l'école québécoise, de la Politique de la réussite éducative, la Politique de l'adaptation scolaire, des encadrements relatifs à la différenciation pédagogique et de la sanction des études.
- Réalisations probantes en pédagogie et en différenciation pédagogique et dans la gestion de classe au regard des besoins particuliers des élèves au secondaire.
- Vision du développement pédagogique et capacité à partager son expertise dans un processus d'accompagnement.
- Expérience minimale de 5 ans en tant qu'enseignant(e), ou en tant qu'enseignant(e) en adaptation scolaire ou en tant qu'orthopédagogue.



VOS CONDITIONS

- Poste à statut surnuméraire pour 3 ans lors de la création et par la suite régularisé en poste régulier s'il est maintenu;
- 35 heures/semaine;
- Déplacements fréquents sur le territoire de la région 03-12;
- Salaire de 27,08 \$ à 50,39 \$ de l'heure selon la scolarité et les expériences de travail;
- Entrée en fonction le 1^{er} juillet 2023.

POUR PLUS DE DÉTAILS : [CLIQUEZ ICI](#)



VOS AVANTAGES

- 20 jours de vacances payées par année;
- 18 jours de congés fériés offerts, dont 10 jours les vacances de Noël;
- Régime de retraite à prestations déterminées (RREGOP);
- Assurances collectives et avantages sociaux concurrentiels;
- Programme de santé et mieux-être pour vous et votre famille;
- Formation et développement des compétences offert!

POSTULEZ ICI



Abonnez-vous à notre alerte-emploi

